

Treize écrans aux Bassins

BORDEAUX L'UGC a obtenu le feu vert pour un multiplexe de treize salles dans ce quartier en pleine mutation. L'ouverture est prévue à l'horizon 2018

BENOÎT LASSERRE

b.lasserre@sudouest.fr

C'est à l'unanimité moins l'absence du Conseil général que les membres de la Commission départementale d'aménagement commercial, ou CDAC (1), réunie hier à la préfecture, ont donné leur feu vert à la création d'un multiplexe UGC Ciné-Cité aux Bassins à flot, actuellement en pleine rénovation et qui est appelé, selon la mairie de Bordeaux, à devenir le quartier «tendance» de la ville.

Ce multiplexe UGC de treize salles et d'une capacité de 2 394 fauteuils pourrait accueillir ses premiers spectateurs à l'horizon 2018. « Le dossier est prêt, les plans sont prêts, explique Hugues Borgia, directeur du développement à UGC. Mais le chantier qui devrait durer seize mois ne démarrera que lorsque nous aurons l'assurance que le quartier ne sera plus un chantier à ciel ouvert et aura accueilli ses premiers habitants. » Habitants que l'UGC espère bien transformer en spectateurs.

Comme son grand frère du centre-ville, l'UGC Bassins à flot présentera aussi bien des « blockbusters » américains que des films davantage d'art et d'essai. Et toujours en version

originale. « Les Bassins à flot ont une sociologie qui nous correspond, précise Hugues Borgia. Et les Bassins à flot vont devenir un quartier de centre-ville. »

Un quartier appelé à grossir démographiquement. À l'horizon 2030, Bordeaux Maritime [qui regroupe le nord de la ville, des Chartrons au Lac, NDLR] est censé accueillir 50 000 habitants de plus, rappelle Nathalie Delattre, maire du quartier, pour qui ce nouvel UGC répond à un besoin d'équipement cinématographique pour un véritable bassin de population. « Cela concernera même les futurs logements de Braza, de l'autre côté du pont », dit-elle.

Des élus inquiets

Le multiplexe s'installera à proximité du pont du Pertuis, là où se situent actuellement de nombreux hangars, qui seront tous rasés mais dont les activités seront relogées par le Grand Port maritime, propriétaire des terrains. Les nouveaux bâtiments seront construits à la perpendiculaire de la rue Luclen-Faure et non plus en parallèle. Ils ne seront pas trop hauts pour ne pas cacher aux immeubles d'habitation la vue sur les Bassins.

S'il a quasiment fait l'unanimité au



Les hangars seront rasés et les nouveaux bâtiments seront construits à la perpendiculaire de la rue Luclen-Faure. PHOTO ARCHIVES CLAUDE PETIT

sein de la CDAC, le feu vert accordé à l'UGC suscite en revanche de l'inquiétude et de la colère chez certains élus du quadrant nord-ouest, en tête desquels Christine Bost, maire PS d'Eysines et vice-présidente de la Communauté urbaine. « Ce projet va mettre à mal tous les cinémas de proximité du quadrant nord-ouest (Blanquefort, Eysines et Saint-Médard), explique-t-elle. L'agglomération borde-

laise est déjà championne de France pour le nombre d'écrans et on nous annonce un nouveau multiplexe. Alors que nous nous battons pour les faire vivre car ils sont des vecteurs de lien social et font partie de nos politiques culturelles, je suis surprise que le président de la Communauté urbaine n'ait pas jugé nécessaire de prendre l'attache des maires qui vont être durement impactés par un

projet du maire de Bordeaux. » Sans trop d'illusion, Christine Bost envisage de déposer un recours contre la décision de la CDAC.

(1) La CDAC a par ailleurs accepté une enseigne Point Vert à Fronsac et refusé la création d'un ensemble commercial à Martignas-sur-Jalle et celle d'un point « drive » Leclerc à Béguey.